

MARIE DE FRANCE

FABLES

traduction, présentation et notes
de Françoise Morvan

suivi des fables du *Romulus de Nilant*
traduites du latin par Armelle Le Huërou

BABEL

INTRODUCTION

*Il ne faut jamais dire aux gens :
Ecoutez un bon mot, oyez une merveille.
Savez-vous si les écoutants
En feront une estime à la vôtre pareille ?
Voici pourtant un cas qui peut être excepté...*

LA FONTAINE,
Les Souris et le Chat-Huant.

Les fables de Marie de France sont à peu près inconnues : le premier recueil de fables en français, une œuvre pionnière, cent fois imitée, jamais égalée jusqu'à La Fontaine, semble aujourd'hui réservé aux médiévistes... Un recueil de cent trois fables*, pour une quarantaine d'entre elles d'origine gréco-latine et pour le reste d'origine obscure, sans autre exemple dans le domaine français ; un chef-d'œuvre de finesse et d'humour, porteur d'une charge critique étonnamment virulente, un trésor de limpidité extrait de la gangue des fables latines médiévales... Est-ce en raison de cette charge critique et de cette origine métisse que ce chef-d'œuvre a sombré dans l'oubli ?

* Les éditeurs qui considèrent que la fable 66 n'est que la moralité d'une fable perdue ou la suite de la fable 65 lui attribuent le numéro 65 *bis* et ne comptent donc que cent deux fables.

Si, de nos jours, Marie de France n'est plus guère connue que pour ses lais, au Moyen Age, c'était d'abord pour ses fables qu'elle était renommée, comme le montre le grand nombre de manuscrits conservés*. Cependant, éditées pour la première fois en 1820 par Jean-Baptiste-Bonaventure de Roquefort, en même temps que *Le Purgatoire de saint Patrice* et que ces admirables lais qui allaient bénéficier à l'époque romantique de la vogue de la celto-manie, les fables ont été considérées comme œuvres inférieures : simples traductions, donc sous-produit littéraire et, qui plus est, difficilement classable.

Il est vrai que les lais se donnent ouvertement, eux aussi, pour traduction, mais ils dérivent de modèles bretons si lointains que Marie, en assurant seule la transmission, a pu bénéficier au XIX^e siècle, non sans ambiguïté, du statut d'auteur : le *gracieux poète* donnant à connaître les douces émanations des brumes celtiques pouvait paraître, nimbé de mystère, comme auteur se faisant humblement passer pour traducteur. Les fables, dans leur majorité, dérivent aussi de modèles perdus mais Marie les a placées d'emblée sous l'autorité d'Esopé, avant de s'effacer derrière le roi Alfred qu'elle donne pour premier auteur du recueil : reste donc l'inquiétante étrangeté de textes que l'on peut croire déjà connus, ainsi "Le Loup et l'Agneau", "Les Grenouilles qui demandent un roi" et autres fables issues de l'Antiquité... des fables qui, telles que Marie les transmet, deviennent autant de tableaux sarcastiques menant à une mise en garde contre les abus de la justice et du pouvoir.

* Trente-trois manuscrits des *Fables* ont été retrouvés à ce jour, pour cinq manuscrits des *Lais* et un seul manuscrit du *Purgatoire de saint Patrice*. Certains d'entre eux sont des chefs-d'œuvre de l'enluminure.

A les lire, nous constatons que nous sommes bien loin de la prose molle des *Isopets* médiévaux servant à illustrer des sermons, bien loin aussi de l'image rêveusement féminine de celle qui est d'abord connue comme notre *première femme poète* (rappelons au passage que l'énigmatique auteur qui écrit à la fin de ses *Fables*

Marie ai nom, et suis de France

a, pense-t-on, vécu en Angleterre, à la cour du roi Henri II Plantagenêt et aurait d'abord écrit ses *Lais*, puis ses *Fables* et enfin *Le Purgatoire de saint Patrice*, à la fin du XII^e siècle*). Ce qui caractérise ces fables farfelues et parfois inconvenantes (elle prend soin, non sans malice, de le déplorer dans son prologue), c'est une tonalité vibrante, comme portée par l'indignation, qui fait du lecteur un témoin complice**. Ainsi, sa version de la fable "Le Loup et l'Agneau" vaut-elle par la manière dont s'impose l'agnelet qui se rebiffe et qui, réplique après réplique, ose tenir tête au loup. Comique par sa ténacité à faire entendre justice, il argumente et, pour finir, cloue le bec à la brute qui, en guise de réponse, le dévore, mais sa révolte passe dans la moralité : ainsi font certains seigneurs envers ceux qui sont en leur pouvoir, les accusant

* Les *Lais* auraient été écrits vers 1170, les *Fables* vers 1180 et *Le Purgatoire de saint Patrice* après 1189. Cependant, Charles Brucker, tirant notamment argument de la dédicace des *Fables* à un mystérieux Guillaume, estime qu'elles ont pu être composées entre 1189 et 1208.

** On a, du reste, pu remarquer à quel point l'usage du *vous* et du *nous* dans les moralités donne une tonalité particulière à ces fables : Marie parle en son nom, s'adresse au lecteur et l'associe comme un complice aux petites leçons qu'elle tire de ses apologues.

faususement, s'acharnant à les traîner en justice et, pour finir,

*Leur ôtant la chair et la peau
Comme le loup fit de l'agneau.*

Une telle moralité est aussi éloignée du fatalisme de La Fontaine que de la banale placidité de la fable dont Marie est supposée n'avoir été que la traductrice (à en juger, du moins, d'après le texte latin du *Romulus de Nilant* qui est parvenu jusqu'à nous*). Auteur *in absentia*, elle signe pourtant, chose tout à fait exceptionnelle au Moyen Age, et chacune de ses fables porte la marque de son style, autant que les fables de La Fontaine (qui, bien sûr, faut-il le préciser, ne pouvait les connaître puisqu'elles avaient, de longue date, disparu) portent la marque du sien...

Mais sans doute aussi le fait que la tradition de traduction qu'elle avait si brillamment inaugurée se soit perdue en France peut-il expliquer que, redécouvertes au début du XIX^e siècle, ces miniatures délicates aient, une fois transposées en prose, perdu leur charme aux yeux des lecteurs : s'il est encore possible de suivre les épisodes de ces histoires merveilleuses que sont les lais, en revanche, les fables se changent en plates ébauches qui n'incitent qu'à mieux apprécier l'inégalable virtuosité de La Fontaine – mais que deviendrait une fable de La Fontaine traduite selon la méthode française ?

Le plus fort a toujours raison, nous allons le montrer tout de suite. Un Agneau buvait dans un cours d'eau. Un

* On pourra le trouver en annexe. La moralité du *Romulus* indique simplement : “Cette fable concerne ceux qui chicanent injustement les autres pour leur prendre ou la vie ou l'argent ou les deux”, sans allusion aux abus de pouvoir des seigneurs.